



*Rapport de gestion et des comptes
année 2025*



Réf. : CL/CHN/VD/LR

PREAVIS NO 01-2026 AU CONSEIL INTERCOMMUNAL RAPPORT DE GESTION ET DES COMPTES DE L'ANNEE 2025

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les délégués,

1. Objet du préavis

Conformément aux dispositions des statuts de l'Association et au règlement de fonctionnement du Conseil intercommunal (CI), le Comité de direction de l'AscoVaBaNo a le plaisir de soumettre à votre approbation son rapport de gestion ainsi que les comptes de l'année 2025.

2. Le Comité de direction

En 2025, le Comité de direction se compose des personnes suivantes : Mmes Daniela Grandjean, municipale à Juriens, Muriel Vuagniaux, municipale à Bofflens, et MM. Yann Brechbühl, municipal à Bretonnières, Christian Nyffenegger, municipal à Ballaigues, Luc-Olivier Stramke, municipal à Vallorbe, Vincent Stern, municipal à Croy, Jonas Bürdel, municipal à La Praz, Etienne Candaux, syndic de Premier, Nicolas Mezenen, municipal à Romainmôtier-Envy et Claude Languetin, syndic de Vaulion.

M. Claude Languetin occupe le poste de président et M. Luc-Olivier Stramke celui de vice-président. M. Olivier Ponnaz, directeur des écoles, et M. Vincent Daucourt, boursier, participent aux séances avec voix consultative. Le secrétariat est assuré par Mme Lucia Recordon depuis le 1^{er} janvier 2025.

Le CODIR s'est réuni à cinq reprises durant l'année 2025, le CODIR restreint s'étant rencontré à dix reprises, hors séances de commission des constructions (COMCO).

Le CODIR restreint a maintenant pris son rythme de croisière, se réunissant chaque mois afin de traiter les affaires courantes. Cette nouvelle façon de fonctionner permet au CODIR d'être plus réactif dans le suivi des dossiers, toujours plus nombreux.

S'agissant des infrastructures scolaires, l'année 2025 a été marquée par l'installation de quatre salles de classes provisoires dans la cour du Collège 1915 à Vallorbe, afin de faire face à l'augmentation constante des effectifs de notre établissement. Au-delà des salles de classe, cette pression se fait également ressentir en matière d'infrastructures sportives. De ce fait, le CODIR travaille en étroite collaboration avec la Commune de Vallorbe afin de pouvoir mettre à disposition, dès que possible, de nouvelles surfaces permettant de répondre aux besoins de l'établissement en matière de périodes d'éducation physique à dispenser à nos élèves.

Le CODIR restreint, appuyé par Mmes Recordon et Angélique Bruand, a travaillé et suivi les dossiers suivants :

BÂTIMENTS

- Projet de constructions dans le Vallon du Nozon ; une commission en vue des futures constructions a été constituée : la « COMCO ». Font partie de cette commission les membres du CODIR restreint et les secrétaires de l'administration scolaire, le directeur scolaire, une doyenne ainsi que les syndics ou municipaux des deux communes concernées. La COMCO se réunit depuis le 25 août 2025 à raison d'une fois par mois et ceci en présence du bureau d'assistant au maître d'ouvrage, le bureau d'étude IEC qui accompagne le CODIR depuis les études de faisabilité initiales jusqu'à, cas échéant, la réception des ouvrages concernés.

Le CODIR œuvre sur le crédit d'études depuis son approbation par le Conseil intercommunal dans sa séance du 26 septembre 2024 (préavis n° 02-2024). Sur proposition de la COMCO, le CODIR a attribué les différents mandats aux ingénieurs mandataires, géomètres et au bureau d'architecte afin de pouvoir travailler sur les parcelles de Croy et Vaulion simultanément sur les deux projets (un collège sur le site de Croy ; une salle de sport et un réfectoire de 120 places à Vaulion).

Pour le reste, les tâches du CODIR en lien avec les bâtiments et les projets de futures constructions scolaires ont été les suivantes :

- Le suivi du collège des trois Vallons à Vallorbe dans son entretien courant.
- La modification des statuts de l'AscoVaBaNo avec trois objectifs distincts, à savoir :
 1. Augmenter le plafond des emprunts, ceci en vue des futurs projets de construction que devra assumer notre association scolaire.
 2. Adapter les statuts au nouveau mode de fonctionnement du Comité de direction, lequel a évolué ces dernières années, en particulier depuis janvier 2024.
 3. A la suite de l'introduction de la nouvelle Péréquation intercommunale Vaudoise (NPIV), adapter les ressources versées par les 10 communes à l'AscoVaBaNo, en raison du nouveau mécanisme de compensation des charges scolaires.

La modification des statuts a été présentée et acceptée par le conseil intercommunal le 18 juin ainsi que par les Conseils communaux et généraux des 10 communes de notre association. Elle a été définitivement approuvée par le Conseil d'Etat début 2026.

- Mise en place de 4 salles de classes provisoires dans la cour du Collège 1915 à Vallorbe au cours de l'été 2025, en vue de la rentrée scolaire d'août 2025.

TRANSPORTS

- gestion des indisciplines dans les bus scolaires ;
- présentation du minibus (Scolacar) aux futurs élèves de 1P de Romainmôtier, le 25 juin ;
- modification de la procédure de CarPostal pour la commande des abonnements Swisspass ;
- préparation et mise en place d'une charte des transports scolaires à la rentrée d'août, distribuée à tous les élèves utilisant les transports ;
- mise en place d'un nouvel autobus 40 places en remplacement du minibus n° 3 sur Vallorbe dès août, toujours avec deux passages ;
- interventions et observations de la répondante des transports scolaires sur les lignes du Nozon et de Vallorbe ;
- changement d'horaire dès le 14 décembre ;

- intervention de la gendarmerie dans les bus de ligne du Nozon et de Ballaigues à la suite des diverses indisciplines constatées dans les bus ;

RESTAURANTS SCOLAIRES ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

- suivi des prestations des fournisseurs de repas pour les réfectoires de Vallorbe et Vaulion ;
- envoi de plusieurs courriers d'avertissement pour des indisciplines au sein des réfectoires de Vaulion et Vallorbe ;
- Organisation et mise en place du nouveau concept pour les promotions scolaires ;
- Ouverture des devoirs surveillés aux élèves du cycle secondaire, dès la rentrée d'août ;
- Ouverture de nouveaux groupes des devoirs surveillés, à la suite d'un nombre d'inscriptions plus élevé que prévu ;
- Organisation du planning des patrouilleurs scolaires à la suite de la décision de la gendarmerie cantonale de ne plus faire appel à des mineurs pour ce travail ;

SERVICES ADMINISTRATIFS

- préparation et suivi des contrôles dentaires ainsi que de la prévention routière ;
- préparation des promotions scolaires ;
- préparation du flyer d'information sur les tâches et prestations de l'AscoVaBaNo ;
- suivi et gestion des réfectoires scolaires et MonPortail ;
- suivi et gestion des devoirs surveillés ;
- suivi du site internet de l'Association scolaire à l'adresse <https://ascovabano.ch>

Le Comité de direction a également :

- ❖ préparé, à l'attention du Conseil intercommunal, le rapport de gestion et le préavis sur les comptes 2024 ainsi que le projet de budget 2026 et son préavis ;
- ❖ préparé, à l'attention du Conseil intercommunal et les conseils communaux/généraux des communes membres le préavis sur la modification des statuts de l'association et s'est assuré du suivi et de sa bonne compréhension ;
- ❖ pour les constructions scolaires, assuré le suivi du Projet des constructions dans le Vallon du Nozon par la COMCO ;
- ❖ suivi la mise en place de salles de classes provisoires (modules) dans la cour du Collège 1915 à Vallorbe.
- ❖ pris part à la cérémonie des promotions, organisée à la Halle des fêtes, le 26 juin ;

RESSOURCES HUMAINES

Le nombre de collaboratrices et collaborateurs de l'AscoVaBaNo est de 27, représentant 3.803 équivalents plein temps (EPT), à savoir les postes suivants :

- Services administratifs, dont secrétariat Comité de direction et ressources humaines : 2
- Secrétariat du Conseil intercommunal : 1
- Secrétariat du Conseil d'établissement : 1
- Devoirs surveillés à Vallorbe : 5 et 1 suppléante
- Réfectoire et surveillance – Restaurant scolaire de Vallorbe : 5
- Réfectoire et surveillance – Restaurant scolaire de Vaulion : 2
- Surveillance parascolaire à Vaulion : 5 et 1 suppléante
- Patrouilleurs scolaires : 3 patrouilleurs scolaires et 1 suppléant
- Sport facultatif : 1

Mme Recordon, coordinatrice RH, a effectué les tâches spécifiques suivantes en lien avec les ressources humaines, en sus de ses tâches courantes :

- Participation à l'engagement de 7 collaborateurs et collaboratrices :
 - Collaboratrice remplaçante pour le réfectoire de Vaulion, la surveillance parascolaire et à l'arrêt de bus ;
 - Moniteur et monitrice aux devoirs surveillés à Vallorbe ;
 - Patrouilleurs scolaires adultes à Vallorbe et remplaçant.
- Suivi à la suite de la fin des rapports de travail pour 3 collaborateurs :
 - Monitrices aux devoirs surveillés ;
 - Patrouilleuse scolaire ;
- Avec l'établissement scolaire, participation aux discussions autour du nouvel horaire continu dès la rentrée scolaire 2026-2027.

Monsieur Claude Languetin, président, tient à remercier vivement l'ensemble de ses collègues du Comité de direction pour leur travail. Il exprime sa profonde gratitude à notre jeune collègue et vice-président du CODIR Luc-Olivier Stramke, qui quittera sa fonction de municipal délégué en fin de législature, qui entend relever de nouveaux défis professionnels.

Il adresse également sa reconnaissance à Mmes Lucia Recordon et Angélique Bruand, collaboratrices administratives, et à M. Vincent Daucourt, boursier, pour leur travail et leur précieuse collaboration. Il relève également l'excellence des contacts entretenus avec le Conseil de direction de l'établissement ainsi que tous nos partenaires.

Ses remerciements les plus chaleureux vont également aux membres du Conseil intercommunal pour leur contribution inestimable qui est une aide précieuse pour l'aboutissement de nos projets en cours et futurs.

Un grand merci est également adressé à Madame Muriel Vuagniaux, coordinatrice RH qui a cessé cette activité durant le premier trimestre 2026 et a partagé avec sa successeuse son savoir et son expérience professionnelle, lesquels ont grandement enrichi notre travail collectif durant son mandat qui se poursuit au sein du CODIR restreint.

Force est de constater le nombre croissant d'indisciplines de certains élèves et le manque de respect envers le monde des adultes ; plus de 20 avertissements et 5 exclusions ont dû être prononcés cette année 2025. Des entretiens entre élèves, parents et éducateurs ont été organisés afin de trouver des solutions appropriées à chaque cas. A l'instar de ce que connaît le reste de notre société, le monde de l'école fait face à une augmentation de la violence.

3. Le Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises durant l'année 2025.

Il a pris les décisions suivantes :

le 18 juin à Vallorbe :

- ❖ adoption du rapport de gestion et des comptes intercommunaux de l'AscoVaBaNo de l'exercice 2024, préavis n° 01-2025 ;
- ❖ acceptation des nouveaux statuts de l'AscoVaBaNo, sous réserve de leur approbation par la Cheffe du département des institutions, du territoire et du sport (DITS), préavis n° 02-2025.

le 25 septembre à Ballaigues :

- ❖ adoption du préavis n° 03-2025 « Budget 2026 ».

Composition du bureau pour l'année 2025-2026 :

Madame Lauranne Bréchon, présidente

Madame Jennifer Grandchamp, vice-présidente

Mme Caroline Paccaud et M. Yves Mouquin, scrutateurs

M. Dominique Affolter et Mme Sarah Clot, scrutateurs suppléants.

La Commission de gestion et finance est composée de MM. Stéphane Costantini, Morgan Jolliet et Thomas Maillefer. Mme Marie Bader et M. Yves Mouquin sont suppléants.

4. Comptes 2025

La participation finale des communes, adoptée par le Comité de direction est la suivante :

	Comptes 2025	Budget 2025
Participation des communes	Fr. 3'541'931.04	Fr. 3'630'975.-

Diminution de charges -89'043.96 (-2.5%)

Le coût par habitant, ou par élève, comparé au budget se présente comme suit :

	Comptes 2025	Budget 2025	Ecart	%
Coût total	3'541'931.04	3'630'975.-	-89'043.96	-2.5%
Nombre d'habitants	8'396	8'015	+381	+4.8
Coût par habitant	421.85	453.02	- 31.17	-6.9
Nombre d'élèves	1'046	1'002	+ 44	+4.2
Coût par élève	3'386.16	3'623.72	- 237.56	-6.6

Les coûts effectifs sont nettement moins élevés que le budget. Veuillez néanmoins trouver ci-dessous les commentaires pour les écarts significatifs :

500 – Autorités**500.3001 – Conseil intercommunal (-3'739.80) & 500.3002 – Comité de Direction (- 5'855.00)**

Moins de séances qu'estimées, principalement en lien avec le projet de construction du Nozon ainsi que celui de la future extension du Collège des 3 Vallons.

501 – Administration**501.3011 – Traitements (+1'804.50), Charges sociales (+127.80) et Assurance de personnes (+29.44)**

La transmission des tâches de la coordinatrice RH a été finalisée au début de l'année.

502 – Transports**502.3188 - Transports scolaires (+29'217.95)**

Coûts supplémentaires liés à la hausse générale des coûts de transports, à l'augmentation des frais fixes facturés par CarPostal ainsi qu'à la hausse du nombre d'élèves empruntant les transports publics, qui se répercute sur les abonnements.

503 – Bâtiments et locations**503.3161 – Locations (+ 63'663.45)**

Mise en place de modules provisoires pour 4 salles de classes au lieu de 2 initialement prévues, en raison de l'augmentation du nombre d'élèves plus importante qu'estimée.

504 – Autres charges**504.3103 – Bibliothèque (+1'350.55)**

Réorganisation des places de travail au sein des locaux de la bibliothèque.

504.3189 – Patrouilleurs scolaires (+5'815.60)

En raison de la décision de la gendarmerie cantonale de ne plus former des enfants comme patrouilleurs scolaires, engagement de 3 patrouilleurs scolaires adultes pour assurer le service. Pérennisation du deuxième site de patrouille au bas de la Rue du Signal aux alentours du Collège 1915 afin de sécuriser la marche arrière des minibus.

505 – Restaurant scolaire de Vallorbe**505.3131 – Coût des repas et du service (+ 4'521.70) et 4359 – Participations repas (- 19'664.10).**

Augmentation des coûts liée, d'une part, à la commande de repas supplémentaires afin d'assurer des quantités suffisantes pour répondre à l'appétit de nos élèves et, d'autre part, pour la mise à disposition de pain à chaque repas.

La participation aux repas diminue à la suite du réajustement du montant des subventions demandées aux communes pour les repas des élèves hors 33ème période, afin de se conformer au prix réel du repas.

507 – Devoirs surveillés (-4'641.11)

Baisse de la fréquentation à la suite de l'augmentation des tarifs pour le deuxième semestre 2024/2025. Dès septembre 2025, la fréquentation est en augmentation.

510 – Enseignement primaire et secondaire**510.3170 – Sport scolaire facultatif (-4'343, 75)**

La possibilité de mettre en place le sport scolaire facultatif se réduit en raison du manque de créneaux libres dans les salles de gym et des disponibilités des enseignants.

510.3522 – Participation aux frais d'enseignements (+7'511.25)

Hausse du nombre de demandes de dérogations et d'inscriptions à des classes de rattachement.

510.4510 – Subsidés cantonaux (+ 149'298.60)

Des recettes extraordinaires résultent des postes suivants :

- Subvention exceptionnelle pour les classes officielles d'enseignement spécialisé (COES) de Fr. 10'400.- ;
- Restitution cantonale non prévue de Fr. 22'805.- liée aux ressortissants de l'asile pour 2023, reversée par les communes de Ballaigues, Juriens et Romainmôtier-Envy ;
- Solde complémentaire de Fr. 22'875.- de la rétrocession pour les frais liés aux élèves demandeurs d'asile scolarisés dans l'établissement scolaire pour l'année 2023 ;
- Participation cantonale aux frais de scolarisation liés aux élèves demandeurs d'asile maintenue pour 2024 pour Fr. 97'520.-.

5. Conclusions

Fondé sur ce qui précède, le Comité de Direction de L'AscoVaBaNo vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les délégués, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil intercommunal (CI) de l'Association scolaire intercommunale de Vallorbe, Ballaigues, Vallon du Nozon (AscoVaBaNo)

- Vu le rapport du Comité de direction concernant la gestion et les comptes de l'année 2025,
- ouï le rapport de la Commission de gestion et de finance chargée de l'étudier,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. Le rapport de gestion est adopté
2. Les comptes intercommunaux de l'exercice 2025 sont acceptés tels que présentés.
3. Il est donné décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2025.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les délégués, nos salutations distinguées.

Au nom du Comité de Direction de l'AscoVaBaNo

Le président

La secrétaire

Claude Languetin

Lucia Recordon



The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is for Claude Languetin, and the signature on the right is for Lucia Recordon. Between the signatures is a blue circular official stamp. The stamp contains the text: 'Association scolaire intercommunale de Vallorbe, Ballaigues, Vallon du Nozon' around the perimeter, 'AscoVaBaNo' in the center, and 'Comité de direction' below it.

Annexes : comptes de l'année 2025
 rapport de révision de la fiduciaire

ASCOVABANO

Association scolaire intercommunale de Vallorbe, Ballaigues, Vallon du Nozon

* * *

COMPTES 2025

Index

Comptes

1. & 2. Charges et revenus
3. Charges et revenus par fonction
4. Charges et revenus par nature
5. Bilan 2025

Coût par communes

6. Tableau de répartition avec variation sur le budget 2025
7. Tableau de répartition avec variation par élèves et habitants sur le budget 2025

Divers

8. Quote-part de l'engagement des Communes
9. Prix des locations des locaux scolaires
10. Tableau des investissements

Annexe

Rapport de révision de la fiduciaire

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE	3'910'603.09	3'910'603.09	3'893'975.00	3'893'975.00	3'699'249.67	3'699'249.67
50	ADMINISTRATION GENERALE	3'665'821.02	213'939.95	3'634'975.00	258'000.00	3'471'461.84	214'993.60
500	AUTORITES	19'061.37		29'020.00		29'316.39	
500.3001	Conseil Intercommunal	4'760.20		8'500.00		3'975.80	
500.3002	Comité de Direction	9'145.00		15'000.00		19'750.30	
500.3003	Conseil d'Etablissement	2'833.65		2'500.00		1'979.74	
500.3030	Charges sociales					791.70	
500.3050	Assurances de personnes	11.32		20.00		249.15	
500.3199	Frais divers	2'311.20		3'000.00		2'569.70	
501	ADMINISTRATION	220'630.86		222'000.00		202'131.22	
501.3011	Traitements	1'804.50				14'578.00	
501.3030	Charges sociales	127.80				882.50	
501.3050	Assurances de personnes	29.44				566.70	
501.3101	Imprimés et fournitures de bureau	2'557.05		2'000.00		1'490.30	
501.3102	Annonces, journaux, documentation	273.50		1'000.00			
501.3182	Frais de téléphone	3'752.80		4'000.00		4'570.50	
501.3183	Frais bancaires et contentieux	2'284.52		2'000.00		1'655.56	
501.3186	Assurances	3'008.20		3'000.00		2'680.90	
501.3189	Honoraires et prestations de services	201'631.70		205'000.00		170'060.35	
501.3199	Frais divers	5'161.35		5'000.00		5'646.41	
502	TRANSPORTS	1'001'527.75		975'000.00		957'503.95	
502.3188	Frais de transports	989'217.95		960'000.00		944'399.70	
502.3188.1	Courses spéciales	12'309.80		15'000.00		13'104.25	
503	BATIMENTS ET LOCATIONS	1'923'486.15		1'865'405.00		1'777'758.38	
503.3161	Locations	1'281'740.45		1'218'077.00		1'111'548.20	
503.3161.1	Charges d'exploitation Collège des 3 Vallons	143'955.77		144'000.00		157'729.19	
503.3223	Intérêts des emprunts	135'461.93		141'000.00		141'050.69	
503.3311	Amortissements	362'328.00		362'328.00		367'430.30	
504	AUTRES CHARGES	87'906.25		81'000.00		75'807.90	
504.3103	Bibliothèque	39'350.55		38'000.00		35'266.85	
504.3185	Médecine scolaire	6'739.00		7'000.00		4'937.85	
504.3185.1	Dépistage dentaire	14'001.10		14'000.00		12'980.00	
504.3189	Patrouilleurs scolaires et accompagnants	11'815.60		6'000.00		6'623.20	
504.3653	Subventions à des sites sportifs	16'000.00		16'000.00		16'000.00	
505	RESTAURANT SCOLAIRE DE VALLORBE	244'431.93	142'335.90	242'900.00	162'000.00	241'036.20	145'229.45
505.3011	Traitements surveillance à midi	27'103.40		30'000.00		20'036.80	
505.3030	Charges sociales	2'108.00		2'000.00		1'784.40	
505.3050	Assurances de personnes	698.83		900.00		503.10	
505.3131	Coût des repas et du service	214'521.70		210'000.00		218'711.90	
505.4359	Participations repas		142'335.90		162'000.00		145'229.45
506	RESTAURANT SCOLAIRE DE VAULION	152'259.42	57'795.65	193'300.00	77'000.00	168'211.40	57'657.85
506.3011	Traitements personnel pour le service	40'122.95		41'000.00		42'177.00	
506.3011.1	Traitements surveillance et activité à midi	25'382.80		28'000.00		34'782.25	
506.3030	Charges sociales	4'323.10		6'000.00		6'302.85	
506.3040	Cotisations caisse de pensions	1'278.30		800.00		700.50	
506.3050	Assurances de personnes	2'124.32		2'500.00		2'980.55	
506.3131	Coût des repas	79'027.95		115'000.00		81'268.25	
506.4359	Participations repas		57'795.65		77'000.00		57'657.85
507	DEVOIRS SURVEILLES	16'517.29	13'808.40	26'350.00	19'000.00	19'696.40	12'106.30
507.3011	Traitements	14'949.00		23'800.00		18'236.95	
507.3030	Charges sociales	1'517.20		2'200.00		1'402.40	
507.3050	Assurances de personnes	51.09		350.00		57.05	
507.4359	Participations parents		13'808.40		19'000.00		12'106.30

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
51	ENSEIGNEMENT	244'782.07	3'696'663.14	259'000.00	3'635'975.00	227'787.83	3'484'256.07
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE	244'782.07	3'696'663.14	259'000.00	3'635'975.00	227'787.83	3'484'256.07
510.3013	Sport scolaire facultatif	656.25		5'000.00		1'786.00	
510.3112	Achat et entretien de mobilier et de matériel	45'181.91		45'000.00		40'762.10	
510.3116	Achat et entretien d'équipement et de matériel spécialisé	18'176.62		22'000.00		31'422.31	
510.3170	Promotions scolaires	15'733.83		16'000.00		15'164.80	
510.3170.1	Spectacles scolaires	6'862.63		7'500.00		4'995.65	
510.3189	Frais de préventions scolaires	2'514.07		5'000.00		4'556.60	
510.3522	Participation aux frais d'enseignement	34'011.25		26'500.00		25'727.60	
510.3662	Camps et courses scolaires	121'645.51		132'000.00		103'372.77	
510.4510	Subsides cantonaux		154'298.60		5'000.00		66'871.40
510.4520	Participation des communes		3'541'931.04		3'630'975.00		3'413'484.67
510.4522	Participation aux frais d'enseignement		433.50				3'900.00

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHARGES ET REVENUS PAR FONCTION						
5	INSTRUCTION PUBLIQUE	3'910'603.09	3'910'603.09	3'893'975.00	3'893'975.00	3'699'249.67	3'699'249.67
50	ADMINISTRATION GENERALE	3'665'821.02	213'939.95	3'634'975.00	258'000.00	3'471'461.84	214'993.60
500	AUTORITES	19'061.37		29'020.00		29'316.39	
501	ADMINISTRATION	220'630.86		222'000.00		202'131.22	
502	TRANSPORTS	1'001'527.75		975'000.00		957'503.95	
503	BATIMENTS ET LOCATIONS	1'923'486.15		1'865'405.00		1'777'758.38	
504	AUTRES CHARGES	87'906.25		81'000.00		75'807.90	
505	RESTAURANT SCOLAIRE DE VALLORBE	244'431.93	142'335.90	242'900.00	162'000.00	241'036.20	145'229.45
506	RESTAURANT SCOLAIRE DE VAULION	152'259.42	57'795.65	193'300.00	77'000.00	168'211.40	57'657.85
507	DEVOIRS SURVEILLES	16'517.29	13'808.40	26'350.00	19'000.00	19'696.40	12'106.30
51	ENSEIGNEMENT	244'782.07	3'696'663.14	259'000.00	3'635'975.00	227'787.83	3'484'256.07
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE	244'782.07	3'696'663.14	259'000.00	3'635'975.00	227'787.83	3'484'256.07
	RECAPITULATION						
5	INSTRUCTION PUBLIQUE	3'910'603.09	3'910'603.09	3'893'975.00	3'893'975.00	3'699'249.67	3'699'249.67
	TOTALISATION	3'910'603.09	3'910'603.09	3'893'975.00	3'893'975.00	3'699'249.67	3'699'249.67
	Résultat						

Compte	Désignation	Comptes 2025		Budget 2025		Comptes 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	CHARGES PAR NATURE						
3	TOTAL DES CHARGES	3'910'603.09		3'893'975.00		3'699'249.67	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	139'027.15		168'570.00		173'523.74	
300	Autorités et commissions	16'738.85		26'000.00		25'705.84	
301	Personnel administratif et d'exploitation	110'018.90		127'800.00		131'597.00	
303	Assurances sociales	8'076.10		10'200.00		11'163.85	
304	Caisses de pensions et prévoyance	1'278.30		800.00		700.50	
305	Assurances de personnes	2'915.00		3'770.00		4'356.55	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	3'102'129.25		3'047'577.00		2'872'144.57	
310	Imprimés et fournitures de bureau	42'181.10		41'000.00		36'757.15	
311	Achat mobilier, machine et matériel	63'358.53		67'000.00		72'184.41	
313	Repas et réfectoire	293'549.65		325'000.00		299'980.15	
316	Locations	1'425'696.22		1'362'077.00		1'269'277.39	
317	Réceptions et manifestations	22'596.46		23'500.00		20'160.45	
318	Transports, honoraires et surveillance	1'247'274.74		1'221'000.00		1'165'568.91	
319	Frais divers	7'472.55		8'000.00		8'216.11	
32	INTERETS PASSIFS	135'461.93		141'000.00		141'050.69	
322	Intérêts dettes à moyen/long terme	135'461.93		141'000.00		141'050.69	
33	AMORTISSEMENTS	362'328.00		362'328.00		367'430.30	
331	Amortissement obligatoire patrimoine administratif	362'328.00		362'328.00		367'430.30	
35	PARTICIPATIONS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	34'011.25		26'500.00		25'727.60	
352	Communes et associations de communes	34'011.25		26'500.00		25'727.60	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	137'645.51		148'000.00		119'372.77	
365	Aides et subventions à des institutions privées	16'000.00		16'000.00		16'000.00	
366	Aides individuelles	121'645.51		132'000.00		103'372.77	
4	TOTAL DES REVENUS		3'910'603.09		3'893'975.00		3'699'249.67
43	PRODUITS DES VENTES		213'939.95		258'000.00		214'993.60
435	Ventes		213'939.95		258'000.00		214'993.60
45	PARTICIPATIONS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES		3'696'663.14		3'635'975.00		3'484'256.07
451	Canton		154'298.60		5'000.00		66'871.40
452	Communes et associations de communes		3'542'364.54		3'630'975.00		3'417'384.67
3	TOTAL DES CHARGES	3'910'603.09		3'893'975.00		3'699'249.67	
4	TOTAL DES REVENUS		3'910'603.09		3'893'975.00		3'699'249.67
	TOTALISATION	3'910'603.09	3'910'603.09	3'893'975.00	3'893'975.00	3'699'249.67	3'699'249.67
	Résultat						

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2025	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2025
91	ACTIF	6'440'482.22	6'249'543.13	6'817'684.05	5'872'341.30
910	DISPONIBILITES	772'011.96	3'159'603.11	3'560'712.53	370'902.54
9101.20	Compte courant BCV	766'054.75	2'963'541.30	3'367'456.81	362'139.24
9101.21	Compte BCV MonPortail	5'957.21	196'061.81	193'255.72	8'763.30
911	DEBITEURS ET COMPTES COURANTS	48'095.48	2'876'358.40	2'881'637.48	42'816.40
9110.20	Opération de virement		-6.10	-6.10	
9111.01	Compte d'attente pour préavis futurs	15'795.00			15'795.00
9111.02	Compte d'attente re-facturation		22'638.90	22'638.90	
9111.03	Compte d'attente MonPortail		206'305.80	206'305.80	
9115.00	Débiteurs "Communes"		2'583'334.75	2'583'334.75	
9115.10	Débiteurs divers	32'300.48	64'085.05	69'364.13	27'021.40
913	ACTIFS TRANSITOIRES	13'006.04	109'220.92	13'006.04	109'220.92
9130.00	Actifs transitoires	13'006.04	109'220.92	13'006.04	109'220.92
914	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	5'607'368.74	104'360.70	362'328.00	5'349'401.44
9143.0115	Aménagement du 2ème étage du collège des Trois Vallons	814'531.26		37'024.00	777'507.26
9143.0210	Construction d'un bâtiment scolaire à Vallorbe	4'282'074.43		237'893.00	4'044'181.43
9143.0214	Câblage informatique classes de Romainmôtier	2'509.20		1'254.00	1'255.20
9143.0224	Crédit d'étude construction Nozon et faisabilité Vallorbe	76'074.30	94'700.70		170'775.00
9143.0314	Câblage informatique complexe du Simplon	6'531.45		3'265.00	3'266.45
9143.0414	Câblage informatique collège de Vallorbe	40'817.85		20'408.00	20'409.85
9146.0116	Mobilier classes 4ème étage Collège de Vallorbe	32'659.35		10'886.00	21'773.35
9146.0221	Acquisition et installation d'affichages numériques frontaux	352'170.90	9'660.00	51'598.00	310'232.90
92	PASSIF	-6'440'482.22	3'425'203.06	2'857'062.14	-5'872'341.30
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-823'759.84	3'196'723.93	2'748'029.19	-375'065.10
9200.00	Créanciers collectifs	-318'590.70	2'641'412.62	2'697'886.02	-375'064.10
9200.30	Compte de reclassif. d'actifs momentanément créanciers	-5'032.47	5'032.47	1.00	-1.00
9206.40	C/C prestations assurances	-68.00	68.00		
9206.41	C/C Commune de Vallorbe	-500'068.67	526'390.92	26'322.25	
9206.60	C/C AVS		17'512.95	17'512.95	
9206.70	C/C LPP		2'554.80	2'554.80	
9206.75	C/C Assurances de personnes		3'752.17	3'752.17	
922	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	-5'587'000.00	201'000.00		-5'386'000.00
9221.10	Emprunt Vaudoise Vie, 30ans, 2.71%, amort. 3%	-4'087'000.00	201'000.00		-3'886'000.00
9221.11	Emprunt BCV, 1.7%, 20.12.2023-20.12.2033	-1'500'000.00			-1'500'000.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-29'722.38	27'479.13	109'032.95	-111'276.20
9259.10	Passifs transitoires	-29'722.38	27'479.13	109'032.95	-111'276.20

ASCOVABANO

REPARTITION C2025 PAR COMMUNES AVEC VARIATION SUR B2025

COMMUNES	Nbre d'élèves	Nbre d'habitants	TOTAL s/nb élèves	TOTAL s/nb habit.	COUT TOTAL ARRONDI	B2025	VARIATION s/B2025
Coût total C2025	3'541'931						
	50%	50%					
coût par unité	1'693	211					
BALLAIGUES	144	1217	243'804	256'701	500'505	531'140	-30'635
BOFFLENS	22	201	37'248	42'397	79'645	91'050	-11'405
BRETONNIERES	41	265	69'416	55'896	125'313	131'140	-5'827
CROY	42	408	71'110	86'059	157'169	160'590	-3'421
JURIENS	37	345	62'644	72'771	135'415	159'230	-23'815
LA PRAZ	24	214	40'634	45'139	85'773	86'520	-747
PREMIER	32	233	54'179	49'147	103'325	114'380	-11'055
ROMAINMOTIER - ENVY	63	579	106'664	122'128	228'793	244'390	-15'597
VALLORBE	581	4434	983'682	935'262	1'918'944	1'899'175	19'769
VAULION	60	500	101'585	105'465	207'050	213'360	-6'310
	1046	8396	1'770'966	1'770'966	3'541'931	3'630'975	-89'044
Clés de répartition	Effectif et nombre d'habitants au 31.12.2025						

REPARTITION C2025 PAR COMMUNES AVEC VARIATION PAR ELEVES ET HABITANTS SUR B2025

COMMUNES	Nombre d'élèves			Coût sur le nombre d'élèves			Nombre d'habitants			Coût sur le nombre d'habitants			COUT TOTAL		
	C2025	B2025	Variation	C2025	B2025	Variation	C2025	B2025	Variation	C2025	B2025	Variation	C2025	B2025	Variation
Coût total C2025	3'541'931	3'630'975													
coût par unité	50%	50%					50%	50%							
	1'693	1'812					211	227							
BALLAIGUES	144	144	0	243'804	260'908	-17'104	1217	1193	24	256'701	270'228	-13'526	500'505	531'136	-30'631
BOFFLENS	22	26	-4	37'248	47'108	-9'861	201	194	7	42'397	43'943	-1'546	79'645	91'052	-11'407
BRETONNIERES	41	40	1	69'416	72'475	-3'058	265	259	6	55'896	58'666	-2'770	125'313	131'141	-5'828
CROY	42	39	3	71'110	70'663	447	408	397	11	86'059	89'925	-3'866	157'169	160'588	-3'419
JURIENS	37	44	-7	62'644	79'722	-17'078	345	351	-6	72'771	79'505	-6'735	135'415	159'227	-23'813
LA PRAZ	24	22	2	40'634	39'861	773	214	206	8	45'139	46'661	-1'522	85'773	86'522	-749
PREMIER	32	34	-2	54'179	61'603	-7'425	233	233	0	49'147	52'777	-3'631	103'325	114'380	-11'055
ROMAINMOTIER- ENVY	63	63	0	106'664	114'147	-7'483	579	575	4	122'128	130'244	-8'116	228'793	244'391	-15'599
VALLORBE	581	533	48	983'682	963'723	17'958	4434	4121	313	935'262	933'453	1'809	1'918'944	1'899'176	19'768
VAULION	60	57	3	101'585	103'276	-1'691	500	486	14	105'465	110'084	-4'620	207'050	213'361	-6'311
	1046	1002	44	1'770'966	1'815'488	-44'522	8396	8015	381	1'770'966	1'815'488	-44'522	3'541'931	3'630'975	-89'044

Cliés de répartition
Comptes 2025 : Effectif et nombre d'habitants au 31.12.2025
Budget 2025 : Effectif et nombre d'habitants au 31.12.2023

ASCOVABANO

QUOTE-PART DE L'ENGAGEMENT DES COMMUNES

COMMUNES	Nbre d' élèves	Nbre d' habitants	TOTAL s/nb élèves	TOTAL s/nb habit.	TOTAL ARRONDI
Dette nette au 31.12.2025	5'349'401				
	50%	50%			
coût par unité	2'557	319			
BALLAIGUES	144	1217	368'219	387'698	755'917
BOFFLENS	22	201	56'256	64'032	120'288
BRETONNIERES	41	265	104'840	84'421	189'261
CROY	42	408	107'397	129'976	237'373
JURIENS	37	345	94'612	109'906	204'518
LA PRAZ	24	214	61'370	68'174	129'543
PREMIER	32	233	81'826	74'226	156'053
ROMAINMOTIER - ENVY	63	579	161'096	184'451	345'547
VALLORBE	581	4434	1'485'661	1'412'533	2'898'193
VAULION	60	500	153'425	159'284	312'709
	1046	8396	2'674'701	2'674'701	5'349'401
Clés de répartition	Effectif et nombre d'habitants au 31.12.2025				

No de compte	Libellé	Crédit accordé	Date décision CI	Dép. nettes au 01.01.2025	Dépenses nettes 2025	Solde à amortir	Amortiss. effectués	Amortiss. budget 2025	Amortiss. effectués 2025	Solde à amort. 31.12.2025	Dur. amort.	Eché. amort.
9143.0115	Aménagement 2ème étage collège 3 Vallons	1 106 600.00	07.02.2015	1 105 675.26		1 105 675.26	291 144.00	37 024.00	37 024.00	777 507.26	30	2046
9143.0210	Construction d'un bâtiment scolaire à Vallorbe	6 916 000.00	01.12.2010	7 194 246.43		7 194 246.43	2 912 172.00	237 893.00	237 893.00	4 044 181.43	30	2042
9143.0214	Câblage informatique classes Romainmôtier-Envy	16 684.70	30.04.2014	12 533.20		12 533.20	10 024.00	1 254.00	1 254.00	1 255.20	10	2026
9143.0224	Crédit d'étude construction Nozon et faisabilité Vallorbe	758 472.00	21.09.2024	76 074.30	94 700.70	170 775.00	0.00	0.00	0.00	170 775.00	-	-
9143.0314	Câblage informatique complexe du Simplon	26 890.65	30.04.2014	32 068.45		32 068.45	25 537.00	3 265.00	3 265.00	3 266.45	10	2026
9143.0414	Câblage informatique collège de Vallorbe	189 478.05	30.04.2014	202 606.85		202 606.85	161 789.00	20 408.00	20 408.00	20 409.85	10	2026
9146.0116	Mobilier classes 4ème étage collège de Vallorbe	110 000.00	27.04.2016	108 847.35		108 847.35	76 188.00	10 886.00	10 886.00	21 773.35	10	2027
9146.0221	Acquisition&inst. affichages numériques frontaux	410 000.00	14.04.2021	399 970.90	9 660.00	409 630.90	47 800.00	51 598.00	51 598.00	310 232.90	8	2031
		9 534 125.40		9 132 022.74	104 360.70	9 236 383.44	3 524 654.00	362 328.00	362 328.00	5 349 401.44		

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR L'EXAMEN SUCCINCT DES COMPTES ANNUELS

A l'Association scolaire intercommunale de Vallorbe, Ballaigues, Vallon du Nozon
AscoVaBaNo

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels de l'Association scolaire intercommunale de Vallorbe, Ballaigues, Vallon du Nozon - AscoVaBaNo, comprenant le bilan, le compte de fonctionnement, le tableau des investissements et la liste des engagements hors bilan pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du Boursier et du Comité de Direction de l'Association scolaire intercommunale de Vallorbe, Ballaigues, Vallon du Nozon - AscoVaBaNo alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'Association et des procédures analytiques appliqués aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels de l'Association scolaire intercommunale de Vallorbe, Ballaigues, Vallon du Nozon - AscoVaBaNo ne sont pas conformes à la loi sur les communes du 28 février 1956 et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979.

Lausanne, le 6 mai 2026

HAV/ns 2696.01

FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA

 Qualified Electronic Signature - CH (ZertES)



Valmir Haxhosaj
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

 Qualified Electronic Signature - CH (ZertES)



Jean-Frédéric Brillard
Expert-réviseur agréé

Annexe : Comptes 2025